



COULOIRS AERIENS – 1^{er} BILAN Informations et désinformation !

<http://cnadr.blogspot.com>

collectif.cnadr@gmail.com

12/06/2012

Le 17 novembre dernier la trajectoire d'atterrissage par vent d'Est "Molek" était déplacée sur notre région à coup d'arguments mensongers sous la pression de Mme Kosciusko-Morizet.

But officiel poursuivi : Sous prétexte de Grenelle de l'environnement augmenter le trafic aérien tout en divisant les nuisances sonores par deux.

Depuis cette date, nous avons été peu affectés par les vents d'Est, qui viendront avec les beaux jours. De plus, la majorité des avions ne respectent pas encore les trajectoires annoncées dans l'enquête publique et continuent d'emprunter l'ancien couloir. Nous pouvons cependant tirer un premier bilan de ce transfert de nuisances :

- La circonscription de NKM bénéficie d'une nette amélioration et, d'ailleurs, cette dernière fait actuellement campagne sur le gain sonore, mais elle oublie de dire qu'elle a envoyé les avions chez les autres.
- Les circonscriptions d'Etampes, de Rambouillet et surtout de Brétigny-Dourdan subissent une augmentation du trafic et peuvent constater que la division du bruit par deux était un mensonge.
- Le rallongement des trajectoires va engendrer une pollution équivalente à celle de 220 000 voitures supplémentaires! Cette pollution chimique (particules fines, oxydes d'azote, CO², ...) a été occultée par la direction de l'aviation civile.
- Beaucoup plus d'élèves impactés qu'avant. Aucun financement n'est prévu pour l'insonorisation des établissements alors que le bruit des avions a un impact négatif bien connu sur la scolarité des élèves.
- Aucune indemnité n'est prévue pour les frais d'isolation phonique dans l'habitat mal isolé.

L'Autorité de Contrôle des Nuisances Aériennes a émis un avis défavorable et, depuis deux ans, tous les grands élus du secteur auront pris part à la bataille contre ce projet, qu'ils soient de droite, de gauche ou écologistes. Tous sauf une : Mme Colot député UMP de la circonscription Brétigny-Dourdan qui n'aura jamais répondu à nos sollicitations, n'aura jamais participé à aucune manifestation, aucune conférence de presse, aucune réunion publique, ni même signé une pétition (voir au dos) et qui a l'audace, dans la campagne législative en cours, de faire croire le contraire ! A l'inverse, son collègue Franck Marlin député UMP d'Etampes a fait preuve d'un courage remarquable en s'attaquant publiquement et par voie de Presse à la puissante ministre. Nous remercions également les deux autres parlementaires de notre petite région : la sénatrice PS Claire-Lise Campion et la député Verte de Saint-Arnoult-en-Yvelines Anny Poursinoff.

Aujourd'hui, nous restons résolument engagés, ainsi que de nombreuses autres associations et communes, dans un recours juridique auprès du Conseil d'Etat, contre cet arrêté scandaleux et nous avons bon espoir de gagner. Le délai pour le jugement dépendra de notre capacité à maintenir la pression.

Nous resterons par ailleurs actifs dans l'étude et la mise en œuvre des solutions de moindres nuisances pour tous.

Bulletin d'adhésion «Collectif Nuisances Aériennes Dourdan et sa Région» (*)

47 rue de l'épine blanche 91410 Dourdan

(Adhésion : 5 Euros)

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Email:

sée pour une

ation. Mais is-Sud XI ? La place à la 61^e ès 2005 des diales, établi ud XI reste la rançaise, der- urie, Jussieu). tant la prési- les critères est eculé car on a C'est rageant, : : l'université nication.

NUISANCES

« Pas de modification des couloirs aériens »

Contre-offensive aérienne

Torpillée ! L'initiative de deux députées UMP de l'Essonne, Nathalie Kosciusko-Morizet, Geneviève Collot, avec l'Yvelinoise Christine Boutin, a du plomb dans l'aile. En avril, ces trois parlementaires avaient proposé un plan pour réduire les nuisances aériennes, en relevant le plafond des arrivées à 4 000 pieds. Problème : « Cet aménagement suppose un déplacement des couloirs aériens », mettent en garde Claire-Lise Champion (Ps), Laurent Bêteille (UMP), Franck

Marlin (UMP) et Jean-Jacques Boussaingault (UMP). Ces quatre élus ont été reçus le 8 septembre par Dominique Perben. « Ce plan ne fait que déplacer les problèmes vers le sud du département. Il faut une approche globale du dossier », ont-ils plaidé auprès du ministre. Celui-ci semble les avoir écoutés. « Il nous a été clairement indiqué qu'il n'y avait aucune urgence à modifier les couloirs aériens », rapportent-ils, soulagés. Le statu quo reste la règle. S. P.

RepubliCairn 15/9/2005



Le 30 juin 2011

Madame la Ministre,

Depuis la découverte du projet de la DGAC de relever les altitudes d'interception ILS en atterrissage face à l'est, les élus locaux, parlementaires, les associations, aidés par les experts du Parc naturel régional du Gâtinais français, défendent un projet répondant complètement aux attentes du Grenelle de l'environnement. Non seulement cette proposition n'ajouterait pas de nouvelles nuisances pour de nouvelles populations, mais elle réduirait en plus les nuisances pour les personnes déjà surveillées par les avions : même trajet, même distance parcourue, mais une altitude plus élevée. (cf annexe technique)

Nous sommes indignés par la manière dont ce projet a été mené, tant par la forme, avec un manque de concertation avéré et aujourd'hui reconnu (ce projet de la DGAC a été découvert par hasard !), que par le fond, puisque la solution proposée par la DGAC ne cherche pas à réduire les nuisances, mais à les déplacer sur de nouvelles populations.

C'est pourquoi nous, Députés, Sénateurs, Président du Conseil régional d'Île-de-France et Présidents des Conseils Généraux de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Présidents des Parcs naturels régionaux du Gâtinais français et la Haute Vallée de Chevreuse, Conseillers régionaux et généraux, Maires, Conseillers municipaux, signons aujourd'hui cette lettre ouverte, afin que votre projet soit retiré définitivement puis modifié en gardant la trajectoire actuelle mais avec une altitude plus élevée et dans le cadre d'une plus grande et véritable concertation.

Enfin, pour assurer la gouvernance et le suivi de la qualité de vie de chacun, nous nous engageons à mobiliser chaque habitant afin qu'il soit la sentinelle des couloirs aériens. Chacun pourra alors signaler à la Maison de l'environnement d'Orly si des situations contraires aux engagements se produisent.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Député de l'Essonne
Franck MARLIN

Président du
Conseil régional
d'Île-de-France
Jean-Paul HUCHON

Président de la Fédération
des Parcs naturels
régionaux de France
Jean-Louis JOSEPH

Député des Yvelines
Yves VANDEWALLE

Président du
Conseil général
de l'Essonne
Jérôme GIFFI

Président du Parc
naturel régional
du Gâtinais français
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT

Député de Seine-et-Marne
Didier JULIA

Président du
Conseil général
de Seine-et-Marne
Vincent ÉBLÉ

Vice Président du Parc
naturel régional de la
Haute Vallée de Chevreuse
Guy POUPART

Sénatrice de l'Essonne
Claire-Lise CAMPION

Président du
Conseil général
des Yvelines
Alain SCHMITZ

Président de la
Réserve de Biosphère
de Fontainebleau
et du Gâtinais
Jean DEY

COMMUNIQUE

Lors d'une conférence de presse tenue à Paris, Mercredi 30 Novembre 2011, les élus franciliens et assés de rive droite d'Orly et de Roissy, ont fait un premier bilan de l'arrêté du 15 novembre portant modification des dispositifs de la circulation aérienne en région parisienne signé par le ministre Nathalie Kosciusko-Morizet.

Ils réaffirment leur indignation sur la façon dont le projet a été conduit, et demandent la suspension de toutes les modifications des couloirs aériens.

Ils dénoncent un projet inutile qui génère encore plus de pollution chimique dans l'atmosphère de la région parisienne pour des gains de bruit imperceptibles.

Ils constatent un déplacement inacceptable des nuisances de populations sur d'autres alors qu'aucun d'impact, ni estimation indiscutable des populations nouvellement ou encore plus touchées, n'ont été effectués.

Ils demandent que le ministre prenne enfin la mesure des enjeux sanitaires et sociaux liés aux nuisances aériennes et soit véritablement à l'écoute des propositions des élus et des associations concernant notamment les vols de nuit sur Roissy, les procédures de descents en continu et l'avenir du transport aérien en Île de France.

Personnalités présentes ou représentées le 30 Novembre 2011 :

Jean Jacques Boussaingault Parcs Naturels Régionaux du Vexin, de Chevreuse et du Gâtinais	Claire Lise Champion Sénatrice de l'Essonne, Vice présidente du conseil général de l'Essonne
Claude Carsac pour les associations d'Orly	Philippe Ensol Sénateur des Yvelines, Maire de Conflans-Sainte-Honorine
Philippe Houbart pour les associations de Roissy	Philippe Houillon Député du Val d'Oise, Maire de Pontot
Jean Paul Huchon Président de la Région Île de France	Dominique Lefebvre Président de l'agglomération de Cergy-Pontoise

Collectif Nuisances Aériennes Dourdan et sa Région.

Association Loi 1901

47, rue de l'Épine Blanche - 91 410 Dourdan

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.